



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 août 2020

Compte rendu de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 21 août 2020, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian Gavelle.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, M. Arnaud **Gueudet**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés :

M. Gaëtan **Deffontaines** donne pouvoir à M. Christian **Gavelle**
Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**
Mme Cindy **Bourgeois** donne pouvoir à M. Mikaël **Bénard**
Mme Corinne **Oyer** donne pouvoir à M. Pascal **Drocourt**

Secrétaire de séance : M. Pascal **Drocourt**

- * Rajout d' 1 sujet à l'ordre du jour, accepté par le Conseil Municipal (délibération concernant la coupe de peupliers: sujet n°3).

1) Travaux de reconstruction du mur d'enceinte de l'école. Délibération choix de l'entreprise.

Pour rappel, les travaux de reconstruction du mur d'enceinte de l'école, du fait de leur montant, ont du être soumis à une offre de marché public selon une procédure adaptée.

Une offre avec un cahier des charges détaillées a été déposée sur une plateforme accessible à toutes les entreprises susceptibles d'être intéressées par ce marché. Une vingtaine d'entreprises a consulté l'offre. Seules 3 d'entre elles ont donné suite et ont constitué un dossier après avoir effectué une visite obligatoire de chantier.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 20 août 2020 et a procédé à l'étude des 3 Offres.

L'analyse des propositions ne se fait pas uniquement sur le critère du prix mais aussi sur des critères techniques (moyens humains, modalités des travaux, planning proposé, matériels utilisés, gestion des déchets...)

Ainsi des notes sont respectivement attribuées pour la valeur technique et le prix des prestations :
valeur technique : note sur **40** points prix des prestations : note sur **60** points

Ces deux notes réunies permettent ainsi de présenter une note finale sur 100 points qui permet de départager les différents candidats.

La Commission d'Appel d'Offres a jugé de la façon suivante :

Nom de l'Entreprise :	Note pour la valeur technique :	Note pour le prix des prestations :	Note totale sur 100
Société Picarde de Construction 2 rue de l'Avelon BEAUVAIS	39,20	58,65	97,85
Entreprise Charpentier Z.A de l'Avelon BEAUVAIS	36	31,54	67,54
E.I.R.L Drobecq 10 rue de bois Aubert SENANTES	38,40	60	98,40

La Commission d'Appel d'Offres a donc retenu l'E.I.R.L Drobeck qui effectuera les travaux avec deux collègues artisans. Le devis s'élève à **57 591 € H.T.**

Pour information, l'entreprise S.P.C proposait un devis de 58 914 € H.T et l'entreprise Charpentier un devis de 109 568,50 € H.T.

Le Conseil Municipal confirme, à l'unanimité, le choix de la Commission.

2) Travaux de peinture dans la classe de CE1/CE2 :

L'Entreprise Sallé, en charge des travaux de peinture de la classe, a du faire un ajout sur le devis initial. De gros travaux supplémentaires d'enduits se sont révélés nécessaires après le démontage du tableau et du mobilier scolaire et le plafond des toilettes du bâtiment de l'école avait été oublié. (seul plafond ne possédant pas de dalles)

La facture s'élève à 7 058.04 € T.T.C.

Le montant demeure inférieur de 1 317,12 € au devis qui était classé en deuxième position.(voir compte rendu du Conseil Municipal du 17 juillet 2020)

3) Délibération concernant la coupe de peupliers :

Suite à des épisodes venteux de plus en plus répétés et à l'approche de l'automne, la coupe des peupliers devient nécessaire. Un deuxième devis a été reçu. M. le Maire propose d'ajouter à ce programme de coupe quelques peupliers chemin d'Orsimont.

Le Conseil Municipal délibère et donne pouvoir à M. le Maire pour négocier et accepter la meilleure proposition qui sera faite par les marchands de bois.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- ◆ M. le Maire déplore le nombre important de fuites d'eau sur le réseau communal.
- ◆ Mme Florence Deckers signale que certains jardins sont « visités » dans son voisinage.
- ◆ M. Dewachter, en sa qualité de Président du Comité des Fêtes, tient à informer le Conseil Municipal des problèmes d'écoute et de collaboration qu'il rencontre avec le Président de l'Association de la Comédia des Eclondes. L'ancienne classe, attenante à la salle des fêtes, est utilisée depuis plusieurs années pour le stockage de matériel par les Associations (Théâtre, Gym, Comité des fêtes). **Il serait souhaitable qu'un tri efficace soit fait par l'association de Théâtre** afin que chaque Association puisse bénéficier d'un espace équitable de stockage.
- ◆ M. Gueudet informe qu'un courrier sur les modalités de la garderie est en cours d'élaboration.
- ◆ M. Jacques Laporte, en sa qualité de responsable de la salle des fêtes, rappelle la nécessité de bien rappeler aux Associations du village que l'utilisation de la salle n'est plus possible étant donné le contexte sanitaire jusqu'à nouvel ordre.

La séance est levée à 22 h 20.

Informations

• Inscription sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter en 2021 pour **les élections départementales et régionales**, il ne faut pas oublier, pour les nouveaux résidents de la commune, de venir s'inscrire en mairie aux heures de permanence. Ces élections sont ouvertes également aux ressortissants de l'Union Européenne résidant sur la commune.

Les documents suivants seront nécessaires pour votre inscription :

- 1 pièce d'identité en cours de validité
- 1 justificatif de domicile daté de moins de trois mois (pas de facture de téléphone portable)

NB : Un formulaire d'inscription sera à compléter sur place.

Pour tout renseignement, contacter la mairie au : 03.44.82.55.14

• Comptes rendus des séances du Conseil Municipal

Si vous ne l'avez pas encore fait, pensez à nous faire part de votre choix (document ci-dessous). En absence de réponse de votre part, les comptes rendus ne seront plus déposés dans votre boîte aux lettres dès 2021.

NB : Les personnes qui nous ont communiqué leur adresse mail recevront un mail de demande de confirmation à l'inscription à la Newsletter du site de la Commune.

Votre choix pour la consultation des comptes-rendus des séances du Conseil Municipal.

Coupon réponse à envoyer ou à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie 4 place de l'église 60 650 SENANTES



Madame

Monsieur

adresse postale :

souhaite (souhaitent) :

continuer à recevoir la version papier des comptes rendus .

cochez la case
en fonction
de votre choix

consulter les comptes rendus sur le site internet de la Commune .

NB : Vous pouvez dès à présent vous inscrire par vous même à la newsletter du site ou nous communiquer votre adresse mail. Vous serez ainsi informé dès la parution d'un nouveau compte rendu.

adresse mail :@.....

Fait à Senantes, le

signatures :



à déposer dans la boîte aux lettres
de la Mairie

ou

à envoyer à l'adresse suivante :

Mairie de Senantes
4 place de l'église
60 650 Senantes